



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Dossier TPAE n° :

C/

**TRIBUNAL DE PROTECTION DE
 L'ADULTE ET DE L'ENFANT**

Case postale 3950

1211 Genève 3

Inventaire des biens

Personne concernée :



Tutelle
Curatelle
Curatelle provisoire

Selon décision du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant du :

Mandataire :

Article 405 al. 2 CC :

Si la curatelle englobe la gestion du patrimoine, le curateur dresse sans délai, en collaboration avec l'autorité de protection de l'adulte, un inventaire des valeurs patrimoniales qu'il doit gérer. **(Par analogie, cette démarche concerne également la tutelle et la curatelle provisoire).**

Article 408 al. 1 CC :

Le curateur chargé de la gestion du patrimoine administre les biens de la personne concernée avec diligence et effectue les actes juridiques liés à la gestion.

Article 410 al. 1 CC :

Le curateur tient les comptes et les soumet à l'approbation de l'autorité de protection de l'adulte aux périodes fixées par celle-ci, mais au moins tous les deux ans.

Nous vous rappelons que le présent inventaire des biens doit nous être retourné accompagné des pièces suivantes :

1. **Les relevés bancaires de tous les comptes et dépôts** de la personne concernée **à la date de votre nomination ;**
2. La copie du versement de **toutes les rentes ;**
3. La copie du contrat ou d'un paiement à **l'assurance maladie ;**
4. La copie du contrat ou d'un paiement à **l'assurance RC-ménage ;**
5. La copie de la dernière **déclaration d'impôt** (et non pas de l'avis de taxation);
6. La copie du dernier paiement du **loyer ou de la pension ;**
7. La copie d'une **expertise récente des biens immobiliers ;**
8. La **dernière décision SPC ;**
9. **Toutes les autres pièces** justifiant les dépenses et recettes de la personne concernée.

Revenus et dépenses de la personne concernée (estimés sur une année)**Revenus annuels****en francs suisses**

1 Salaires	SFr.	-
2 Rentes (AVS, AI)		
3 Rentes viagères et pensions		
4 Aides complémentaires		
5 Assistance		
6 Revenus immobiliers		
7 Revenus bancaires		
8 Divers (à préciser) :		
Total	SFr.	-

Dépenses annuelles

1 Loyer	SFr.	-
2 Pension, entretien		
3 Charges, SI, téléphone, Billag, TPG, etc.		
4 Impôts		
5 Intérêts des dettes/amortissement		
6 Assurances maladie et accidents		
7 Assurances : ménage, RC, etc.		
8 Frais médicaux / bancaires		
9 Divers, argent de poche, etc. (à préciser) :		
Total	SFr.	-

Lieux de dépôt et liste détaillée des meubles

et objets mobiliers appartenant à la personne concernée : (veuillez remplir ci-dessous)

Remarques et propositions du mandataire : (veuillez remplir ci-dessous)

Genève, le

Certifié exact (signature du mandataire) :